
Procès-verbal de la séance du Bureau du 10 mai 2012

SOMMAIRE

Présidence de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 7)	
Désignation d'un secrétaire de séance	(p. 7)	
Appel nominal	(p. 7)	
Adoption du procès-verbal du Bureau du 5 mars 2012	(p. 7)	
N° B-2012-3169	<i>Pusignan - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Acquisition de la parcelle cadastrée YB 3 située chemin des Panettes et appartenant aux conjoints André, Henri, Jean-Claude, Michel et Monique Reynaud -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3170	<i>Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Chemin des Panettes - Acquisition d'un terrain d'une surface de 6 767 mètres carrés, cadastré CD 11 et appartenant à M. et Mme Roger et Mme Jeannine Grossat -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3171	<i>Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Rue Elisée Reclus - Echange de terrains à usage agricole d'une surface approximative de 1 052 mètres carrés entre la Communauté urbaine de Lyon et la SCI Ferney la Poterie représentée par M. André Lyard, respectivement à détacher des parcelles cadastrées BY 4 et BY 2 situées 3, rue Elisée reclus -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3172	<i>Chassieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Site propre - Indemnisation pour éviction agricole et rupture anticipée de bail concernant les parcelles cadastrées BE 82, BE 96 et BE 46 situées au lieu-dit Les Roberdières et exploitées par M. André Martel - Approbation d'une convention -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3173	<i>Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Chemin des Panettes - Indemnisation pour éviction agricole et rupture anticipée de bail concernant les parcelles cadastrées CD 11 et CD 13, pour une surface de 13 848 mètres carrés et exploitées par M. Pierre Grossat - Approbation d'une convention -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3174	<i>Albigny sur Saône - Acquisition de 2 parcelles de terrains situées chemin du Tison, angle montée de Bel Air et appartenant à Mme Marie-Colette Mortier -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3175	<i>Bron - Acquisition, à titre gracieux, en vue du classement dans le domaine public de voirie de parcelles de terrain situées rue du Doyen Lépine et appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL) - Abrogation de la décision n° B-2008-0094 du Bureau du 8 juillet 2008 -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3176	<i>Bron - Quartier le Terrailon - Opération de renouvellement urbain (ORU) - Acquisition d'un appartement de type F5 et d'une cave formant les lots n° 723 et 823, dans le bâtiment C situés 32, rue Marcel Bramet et appartenant à M. et Mme Bengoua -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3177	<i>Bron - Quartier Le Terrailon - Opération de renouvellement urbain (ORU) - Acquisition d'un appartement de type F4 et d'une cave formant les lots n° 128 et 312, dans le bâtiment A situés 23, rue Guillermin et appartenant à Mme Varatharasa -</i>	(p. 7)

N° B-2012-3178	<i>Bron - Quartier Le Terrailon - Opération de renouvellement urbain (ORU) - Acquisition des lots n° 759 et 73 de la copropriété Le Terrailon située au 22, rue Hélène Boucher et appartenant à M. Herda -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3179	<i>Corbas - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées 18, rue de l'Agriculture et appartenant aux conjoints Boyer -</i>	(p. 7)
N° B-2012-3180	<i>Craponne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Jean-Claude Martin et appartenant à la copropriété Le Central -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3181	<i>Craponne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 18, rue du Pont Chabrol et appartenant aux époux Pluvy - Abrogation de la décision n° B-2010-1815 du Bureau du 11 octobre 2010 -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3182	<i>Dardilly - Acquisition d'une parcelle de terrain située 8, chemin de l'Industrie et appartenant à la SCI du Tronchon Minodier -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3183	<i>Décines Charpieu - Acquisition, à titre gratuit, de parcelles de terrain situées chemin de l'Épie et appartenant à la Commune -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3184	<i>Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de l'Épie et appartenant à Mme Marthe Baille -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3185	<i>Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, de 5 parcelles de terrain nu situées rue du Docteur Long et appartenant à la Commune -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3186	<i>Lyon 2° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence - Acquisition, à titre gratuit, à la Société publique locale d'aménagement (SPLA) Lyon Confluence, d'un terrain issu de la parcelle BE 52, situé esplanade François Mitterrand -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3187	<i>Lyon 4° - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue André Bonin et appartenant à la Compagnie nationale du Rhône (CNR) -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3188	<i>Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rues Claude Debussy, Maurice Ravel et Camille Saint-Saëns appartenant au lotissement SICFAM 1 -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3189	<i>Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 1, rue du 8 mai 1945 et appartenant à la société Promalliance -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3190	<i>Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire de la rue Jules Romain, d'une partie de la rue François Mauriac et d'une partie de la rue des Frères Goncourt -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3191	<i>Mions - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 1, chemin de Chatanay et appartenant à Mlle Corinne Pras-Serrano -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3192	<i>Mions - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 3, chemin de Chatanay et appartenant aux époux Nyffenegger -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3193	<i>Mions - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 1 bis, chemin de Chatanay et appartenant aux époux Puchol -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3194	<i>Mions - Acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles de terrain situées rues Pasteur et des Petites Brosses et appartenant à la Commune -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3195	<i>Mions - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées rue du 23 août 1944 et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3196	<i>Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 745, chemin de la Plage et appartenant aux copropriétaires de l'immeuble représentés par la régie Alliance 3 gestion -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3197	<i>Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 705, chemin de la Plage et appartenant à la SCI La Pie Rose (Troc de l'Île) -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3198	<i>Saint Genis Laval - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain nu situées rue de la Paix et appartenant à l'Association syndicale du lotissement Les Charmes -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3199	<i>Saint Genis les Ollières - Acquisition d'une propriété située 20-22, rue André Sartoretti et appartenant aux conjoints Fournier -</i>	(p. 8)

N° B-2012-3200	<i>Solaize - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 251, rue Côte Bayard et appartenant à la Commune -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3201	<i>Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé avenue Salvadore Allende et appartenant aux époux Kopp -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3202	<i>Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé avenue Salvadore Allende et appartenant aux époux Nguelo -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3203	<i>Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé avenue Salvador Allende et appartenant à M. Mustapha Karmaoui -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3204	<i>Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située 59, rue Marcellin Berthelot à l'angle de la rue Lamartine et appartenant aux époux Bondetti -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3205	<i>Vaulx en Velin - Acquisition de 3 parcelles de terrain situées 5, chemin du Catupolan et appartenant à la société SA Finamur ainsi qu'à la société SAS Intercoop -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3206	<i>Vaulx en Velin - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 14, rue Garibaldi et appartenant à la SA Derichebourg -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3207	<i>Villeurbanne - Acquisition d'un immeuble situé 23, impasse Millon et appartenant à la Société immobilière du Grand Lyon (IGL) -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3208	<i>Villeurbanne - Acquisition de 3 parcelles de terrain situées 51, rue Emile Decorps et appartenant à la société Gonnet et Cie - Abrogation de la décision n° B-2011-2073 du Bureau du 7 février 2011 -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3209	<i>Corbas - Cession à la Société immobilière de l'acétylène, d'une parcelle de terrain cadastrée AR 139 entre la rue du Vercors et l'avenue Gabriel Péri et d'une parcelle cadastrée AR 137 de l'Allée des Alpes - Abrogation partielle de la décision n° B-2009-0696 du Bureau du 30 mars 2009 -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3210	<i>Lyon 1er - Cession des volumes 2 et 3 d'un immeuble de 3 niveaux, situés 12 bis, rue Burdeau, à la SCI Esmod Immo Lyon -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3211	<i>Lyon 1er - Résiliation partielle du bail emphytéotique à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône sur l'immeuble situé 2, rue Commarmot - Cession au syndicat de la copropriété du 38, rue de l'Arbre Sec de la montée d'escaliers -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3212	<i>Lyon 7° - Cession à la Société de gestion immobilière et financière (SOGIFI), d'un immeuble situé 31-33, rue Paul Duvivier et des droits sur l'impasse des Chalets -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3213	<i>Saint Fons - Cession à la Société française des habitations économiques (SFHE) ou à toute autre société à elle substituée, de 2 parcelles de terrain situées 10-12, rue Robert et Reynier -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3214	<i>Saint Priest - Cession à M. Serge Greco et Mlle Pascale Mas, d'un terrain situé montée de Robelly -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3215	<i>Saint Priest - Cession à la Commune, d'une parcelle de terrain située 17, rue Edmond Rostand -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3216	<i>Vaulx en Velin - Déclassement et cession, à titre gratuit, d'une partie du domaine public communautaire située rue des Frères Bertrand -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3217	<i>Villeurbanne - Cession à M. Sélim Taïar, d'une parcelle communautaire située 31, rue Victor Hugo angle route de Genas -</i>	(p. 8)
N° B-2012-3218	<i>Mions - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire de 2 parcelles de terrain nu situées rue Jules Vallès et appartenant à la Commune -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3219	<i>Vaulx en Velin - Echange sans soulte avec la société Bouwfonds-Marignan, de divers terrains nus situés entre la rue du Rail, l'avenue Bataillon Carmagnole et l'allée du textile -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3220	<i>Lyon 3° - Autorisation de déposer une demande de permis de démolir -</i>	(p. 13)

N° B-2012-3221	<i>Lyon 7° - Autorisation donnée à la société Laboratoires Aguetant de déposer une demande de permis de construire portant sur un terrain issu de la parcelle communautaire située quai Fillon et cadastrée sous le numéro 36 de la section CK -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3222	<i>Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Autorisation donnée à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône de déposer des demandes de permis de démolir pour les bâtiments à usage de garage situés rue Juliette Récamier -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3223	<i>Fontaines Saint Martin - Institution d'une servitude pour l'implantation d'une canalisation de gaz dans une parcelle de terrain située lieu-dit Au Clozet et appartenant à la Communauté urbaine de Lyon - Approbation d'une convention -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3224	<i>Lyon 3° - Projet Part-Dieu - Accord en application de l'article 9 du cahier des charges du 24 mai 1973 de l'opération de rénovation urbaine sur la modification des servitudes d'usage public grevant la propriété Gecina située 15-33, rue Desaix à Lyon 3° -</i>	(p. 14)
N° B-2012-3225	<i>Saint Genis Laval - Institution d'une servitude de passage de canalisations publiques souterraines pour le transport des eaux usées et pluviales sous une parcelle située passage du Colombier appartenant à l'Association immobilière du Giers - Approbation d'une convention -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3226	<i>Saint Genis Laval - Institution d'une servitude de passage de canalisations publiques souterraines pour le transport des eaux usées et pluviales sous une parcelle située passage du Colombier appartenant à SCIC Habitat Rhône-Alpes - Approbation d'une convention -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3227	<i>Vénissieux - Institution d'une servitude de passage de canalisations publiques souterraines de distribution d'eau potable et d'évacuation des eaux usées sur une parcelle située rue du Thioley et appartenant à la société Renault Trucks - Approbation d'une convention -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3228	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3229	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Société française d'habitation économique (SFHE) auprès du Crédit foncier de France - Abrogation des décisions n° B-2012-2970 et n° B-2012-3026 des Bureaux des 6 février et 5 mars 2012 -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3230	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France - Abrogation de la décision n° B-2012-2972 du Bureau du 6 février 2012 -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3231	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France - Abrogation de la décision n° B-2012-2973 du Bureau du 6 février 2012 -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3232	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France - Abrogation de la décision n° B-2012-2974 du Bureau du 6 février 2012 -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3233	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France - Abrogation de la décision n° B-2012-2975 du Bureau du 6 février 2012 -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3234	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France - Abrogation de la décision n° B-2012-2976 du Bureau du 6 février 2012 -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3235	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3 F Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3236	<i>Fourniture de détecteurs de gaz portatifs et de pièces détachées connexes à ce matériel et réalisation de prestations de maintenance sur les détecteurs - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 16)
N° B-2012-3237	<i>Travaux d'extension, d'aménagement et de rénovation du réseau communautaire d'eau potable - 8 lots - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 16)
N° B-2012-3238	<i>Marché subséquent aux travaux de cloisons et peinture (petits travaux courants de maintenance et interventions pour travaux urgents), suite à l'accord-cadre pour travaux de maintenance et petits travaux neufs sur les biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 4 : cloisons et peinture - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 13)
N° B-2012-3239	<i>Distribution des documents d'information de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 1 : distribution de documents dans toutes les boîtes aux lettres - Secteur Centre - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 16)

N° B-2012-3240	<i>Travaux de peinture et de protection anticorrosion - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3241	<i>Travaux d'entretien des joints de dilatation existants et de mise en place de joints neufs - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les 2 marchés -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3242	<i>Maintenance et évolution du système informatique de gestion de la maintenance assistée par ordinateur - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3243	<i>Fourniture de supports de signalisation lumineuse - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3244	<i>Expertise de l'accessibilité de la voirie pour les personnes à mobilité réduite - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3245	<i>Entretien préventif des contrôleurs et synthèses vocales pour feux tricolores - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3246	<i>Travaux sur voiries et aménagements urbains en béton hydraulique - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3247	<i>Animation et développement d'info trafic - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3248	<i>Décines Charpieu - Travaux de restructuration du système de gestion des eaux pluviales Sully/Ruffinières (1ère partie) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)
N° B-2012-3249	<i>Fontaines sur Saône - Rives de Saône - Aménagement de la promenade de Fontaines sur Saône - Lot n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Retrait de la décision n° B-2012-3143 du Bureau du 26 mars 2012 -</i>	(p. 16)
N° B-2012-3250	<i>Lyon 4° - Lyon 9° - Pont Schuman et ses abords - Aménagement des voiries du quai Gillet, du quai de la gare d'eau et de l'avenue de Birmingham - Lot n° 6 : travaux d'éclairage public et lot n° 7 : travaux de signalisation lumineuse et tricolore - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 17)
N° B-2012-3251	<i>Lyon 2° - Rénovation de la gestion technique centralisée du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 13)
N° B-2012-3252	<i>Vaulx en Velin - Quartier Vernay Verchères - Mandat de travaux pour l'aménagement et la requalification des espaces extérieurs - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 17)
N° B-2012-3253	<i>Bron - Prestations de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un troisième bâtiment pour l'Institut universitaire de technologie (IUT) de l'université Lyon 2 Lumière - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché -</i>	(p. 13)
N° B-2012-3254	<i>Lyon 3° - Restructuration du restaurant administratif - Lot n°3 : déconstruction, maçonnerie - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché -</i>	(p. 14)
N° B-2012-3255	<i>Lyon 3° - Restructuration du restaurant administratif - Lot n° 12 : climatisation, ventilation, chauffage, désenfumage - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché -</i>	(p. 14)
N° B-2012-3256	<i>Lyon 3° - Restructuration du restaurant administratif - Lot n° 14 : plomberie, assainissement - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché -</i>	(p. 14)
N° B-2012-3257	<i>Lyon 3° - Restructuration du restaurant administratif - Lot n° 15 A : matériel de distribution et laverie vaisselle - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché -</i>	(p. 14)
N° B-2012-3258	<i>Lyon 3° - Restructuration du restaurant administratif - Lot n° 15B : matériel froid, panneaux et production de froid - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché -</i>	(p. 14)
N° B-2012-3259	<i>Lyon 8° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Travaux de raccordement en chauffage urbain - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 14)

N° B-2012-3260	<i>Sainte Foy lès Lyon - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la Commune de 3 parcelles de terrain situées rue du Brûlet et rue de Chavril -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3261	<i>Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'art public - Approbation de la convention de mécénat club des partenaires entre Serge Ferrari SAS et la Communauté urbaine de Lyon -</i>	(p. 17)
N° B-2012-3262	<i>Lyon 3° - Lyon 7° - Opération de restauration immobilière - Engagement de la déclaration d'utilité publique (DUP) des travaux de restauration -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3263	<i>Lyon 4° - Résorption de l'habitat insalubre - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) dite Loi Vivien -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3264	<i>Lyon 2° - Reconversion du site de l'Hôtel Dieu - Reconnaissance du principe de déclassement futur d'une emprise d'environ 292 mètres carrés située quai Jules Courmont -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3265	<i>Mandat spécial accordé à MM. les Vice-Présidents Jean-François Arrue, Jean-Michel Daclin et Gilles Buna pour une mission à Sao Paulo (Brésil) -</i>	(p. 17)
N° B-2012-3266	<i>Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean-Michel Daclin pour une mission à Beyrouth (Liban) -</i>	(p. 17)
N° B-2012-3267	<i>Inventaire qualitatif du patrimoine bâti et privé de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 14)

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le jeudi 10 mai 2012 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le jeudi 3 mai 2012 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'Hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Karine Dognin-Sauze pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Karine Dognin-Sauze, vous avez la parole.

(Madame Karine Dognin-Sauze est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Daclin (pouvoir à M. Philip), Mme Besson, MM. Desseigne (pouvoir à M. Abadie), Bouju (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, MM. David G. (pouvoir à M. Crédoz), Sangalli.

Absents non excusés : Mme Guillemot, MM. Barge, Charles, Vesco, Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Adoption du procès-verbal

du Bureau du 5 mars 2012

M. LE PRÉSIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du Bureau du 5 mars 2012. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° B-2012-3169 - Pusignan - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Acquisition de la parcelle cadastrée YB 3 située chemin des Panettes et appartenant aux conjoints André, Henri, Jean-Claude, Michel et Monique Reynaud - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3170 - Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Chemin des Panettes - Acquisition d'un terrain d'une surface de 6 767 mètres carrés, cadastré CD 11 et appartenant à M. et Mme Roger et Mme Jeannine Grossat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3171 - Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Rue Elisée Reclus - Echange de terrains à usage agricole d'une surface approximative de 1 052 mètres carrés entre la Communauté urbaine de Lyon et la SCI Ferney la Poterie représentée par M. André Lyard, respectivement à détacher des parcelles cadastrées BY 4 et BY 2 situées 3, rue Elisée Reclus - Délégation générale au développement

économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3172 - Chassieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Site propre - Indemnisation pour éviction agricole et rupture anticipée de bail concernant les parcelles cadastrées BE 82, BE 96 et BE 46 situées au lieu-dit Les Roberdières et exploitées par M. André Martel - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3173 - Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Chemin des Panettes - Indemnisation pour éviction agricole et rupture anticipée de bail concernant les parcelles cadastrées CD 11 et CD 13, pour une surface de 13 848 mètres carrés et exploitées par M. Pierre Grossat - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3174 - Albigny sur Saône - Acquisition de 2 parcelles de terrains situées chemin du Tison, angle montée de Bel Air et appartenant à Mme Marie-Colette Mortier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3175 - Bron - Acquisition, à titre gracieux, en vue du classement dans le domaine public de voirie de parcelles de terrain situées rue du Doyen Lépine et appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL) - Abrogation de la décision n° B-2008-0094 du Bureau du 8 juillet 2008 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3176 - Bron - Quartier le Terraillon - Opération de renouvellement urbain (ORU) - Acquisition d'un appartement de type F5 et d'une cave formant les lots n° 723 et 823, dans le bâtiment C situés 32, rue Marcel Bramet et appartenant à M. et Mme Bengoua - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3177 - Bron - Quartier Le Terraillon - Opération de renouvellement urbain (ORU) - Acquisition d'un appartement de type F4 et d'une cave formant les lots n° 128 et 312, dans le bâtiment A situés 23, rue Guillermin et appartenant à Mme Varatharasa - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3178 - Bron - Quartier Le Terraillon - Opération de renouvellement urbain (ORU) - Acquisition des lots n° 759 et 73 de la copropriété Le Terraillon située au 22, rue Hélène Boucher et appartenant à M. Herda - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3179 - Corbas - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées 18, rue de l'Agriculture et appartenant aux conjoints Boyer - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3180 - Craonne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Jean-Claude Martin et appartenant à la copropriété Le Central - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3181 - Craponne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 18, rue du Pont Chabrol et appartenant aux époux Pluvy - Abrogation de la décision n° B-2010-1815 du Bureau du 11 octobre 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3182 - Dardilly - Acquisition d'une parcelle de terrain située 8, chemin de l'Industrie et appartenant à la SCI du Tronchon Minodier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3183 - Décines Charpieu - Acquisition, à titre gratuit, de parcelles de terrain situées chemin de l'Epie et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3184 - Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de l'Epie et appartenant à Mme Marthe Baille - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3185 - Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, de 5 parcelles de terrain nu situées rue du Docteur Long et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3186 - Lyon 2° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence - Acquisition, à titre gratuit, à la Société publique locale d'aménagement (SPLA) Lyon Confluence, d'un terrain issu de la parcelle BE 52, situé esplanade François Mitterrand - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3187 - Lyon 4° - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue André Bonin et appartenant à la Compagnie nationale du Rhône (CNR) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3188 - Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rues Claude Debussy, Maurice Ravel et Camille Saint-Saëns appartenant au lotissement SICFAM 1 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3189 - Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 1, rue du 8 mai 1945 et appartenant à la société Promalliance - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3191 - Mions - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 1, chemin de Chatanay et appartenant à Mlle Corinne Pras-Serrano - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3192 - Mions - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 3, chemin de Chatanay et appartenant aux époux Nyffenegger - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3193 - Mions - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 1 bis, chemin de Chatanay et appartenant aux époux Puchol - Délégation générale au

développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3194 - Mions - Acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles de terrain situées rues Pasteur et des Petites Brosses et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3195 - Mions - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées rue du 23 août 1944 et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3196 - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 745, chemin de la Plage et appartenant aux copropriétaires de l'immeuble représentés par la régie Alliance 3 gestion - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3197 - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 705, chemin de la Plage et appartenant à la SCI La Pie Rose (Troc de l'Ile) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3198 - Saint Genis Laval - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain nu situées rue de la Paix et appartenant à l'Association syndicale du lotissement Les Charmes - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3199 - Saint Genis les Ollières - Acquisition d'une propriété située 20-22, rue André Sartoretti et appartenant aux conjoints Fournier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3200 - Solaize - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 251, rue Côte Bayard et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3201 - Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé avenue Salvadore Allende et appartenant aux époux Kopp - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3202 - Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé avenue Salvadore Allende et appartenant aux époux Nguelo - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3203 - Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé avenue Salvador Allende et appartenant à M. Mustapha Karmaoui - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3204 - Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située 59, rue Marcellin Berthelot à l'angle de la rue Lamartine et appartenant aux époux Bondetti - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3205 - Vaulx en Velin - Acquisition de 3 parcelles de terrain situées 5, chemin du Catupolan et appartenant à la société SA Finamur ainsi qu'à la société SAS Intercoop - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3206 - Vaulx en Velin - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 14, rue Garibaldi et appartenant à la SA Derichebourg - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3207 - Villeurbanne - Acquisition d'un immeuble situé 23, impasse Millon et appartenant à la Société immobilière du Grand Lyon (IGL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3208 - Villeurbanne - Acquisition de 3 parcelles de terrain situées 51, rue Emile Decorps et appartenant à la société Gonnet et Cie - Abrogation de la décision n° B-2011-2073 du Bureau du 7 février 2011 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3209 - Corbas - Cession à la Société immobilière de l'acétylène, d'une parcelle de terrain cadastrée AR 139 entre la rue du Vercors et l'avenue Gabriel Péri et d'une parcelle cadastrée AR 137 de l'Allée des Alpes - Abrogation partielle de la décision n° B-2009-0696 du Bureau du 30 mars 2009 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3210 - Lyon 1er - Cession des volumes 2 et 3 d'un immeuble de 3 niveaux, situés 12 bis, rue Burdeau, à la SCI Esmod Immo Lyon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3211 - Lyon 1er - Résiliation partielle du bail emphytéotique à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône sur l'immeuble situé 2, rue Commarmot - Cession au syndicat de la copropriété du 38, rue de l'Arbre Sec de la montée d'escaliers - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3212 - Lyon 7° - Cession à la Société de gestion immobilière et financière (SOGIFI), d'un immeuble situé 31-33, rue Paul Duvivier et des droits sur l'impasse des Chalets - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3213 - Saint Fons - Cession à la Société française des habitations économiques (SFHE) ou à toute autre société à elle substituée, de 2 parcelles de terrain situées 10-12, rue Robert et Reynier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3214 - Saint Priest - Cession à M. Serge Greco et Mlle Pascale Mas, d'un terrain situé montée de Robelly - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3215 - Saint Priest - Cession à la Commune, d'une parcelle de terrain située 17, rue Edmond Rostand - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3217 - Villeurbanne - Cession à M. Sélim Taïar, d'une parcelle communautaire située 31, rue Victor Hugo angle route de Genas - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3219 - Vaulx en Velin - Echange sans soulte avec la société Bouwfonds-Marignan, de divers terrains nus situés entre la rue du Rail, l'avenue Bataillon Carmagnole et l'allée du textile - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3221 - Lyon 7° - Autorisation donnée à la société Laboratoires Aguettant de déposer une demande de permis de construire portant sur un terrain issu de la parcelle communautaire située quai Fillon et cadastrée sous le numéro 36 de la section CK - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3222 - Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Autorisation donnée à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône de déposer des demandes de permis de démolir pour les bâtiments à usage de garage situés rue Juliette Récamier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3223 - Fontaines Saint Martin - Institution d'une servitude pour l'implantation d'une canalisation de gaz dans une parcelle de terrain située lieu-dit Au Clozet et appartenant à la Communauté urbaine de Lyon - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3225 - Saint Genis Laval - Institution d'une servitude de passage de canalisations publiques souterraines pour le transport des eaux usées et pluviales sous une parcelle située passage du Colombier appartenant à l'Association immobilière du Giers - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3226 - Saint Genis Laval - Institution d'une servitude de passage de canalisations publiques souterraines pour le transport des eaux usées et pluviales sous une parcelle située passage du Colombier appartenant à SCIC Habitat Rhône-Alpes - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3227 - Vénissieux - Institution d'une servitude de passage de canalisations publiques souterraines de distribution d'eau potable et d'évacuation des eaux usées sur une parcelle située rue du Thioley et appartenant à la société Renault Trucks - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3260 - Sainte Foy lès Lyon - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la Commune de 3 parcelles de terrain situées rue du Brûlet et rue de Chavril - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3262 - Lyon 3° - Lyon 7° - Opération de restauration immobilière - Engagement de la déclaration d'utilité publique (DUP) des travaux de restauration - Délégation générale au développement économique et international - Direction des ressources et de la performance -

N° B-2012-3263 - Lyon 4° - Résorption de l'habitat insalubre - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) dite Loi Vivien - Délégation générale au développement économique et international - Direction des ressources et de la performance -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2012-3169 à B-2012-3189, B-2012-3191 à B-2012-3215, B-2012-3217, B-2012-3219, B-2012-3221 à B-2012-3223, B-2012-3225 à B-2012-3227, B-2012-3260, B-2012-3262 et B-2012-3263. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Oui, monsieur le Président, mesdames et messieurs, je vais commencer par les dossiers d'acquisition, notamment les acquisitions pour les travaux de voirie.

Les dossiers n° B-2012-3175, B-2012-3179, B-2012-3180, B-2012-3181, B-2012-3183, B-2012-3185, B-2012-3188, B-2012-3189, B-2012-3191, B-2012-3192, B-2012-3193, B-2012-3194, B-2012-3195, B-2012-3198, B-2012-3200, B-2012-3201, B-2012-3202, B-2012-3203 concernent les Communes de Mions, Bron, Vaulx en Velin, Décines Charpieu, Solaize, Saint Genis Laval, Meyzieu, Feyzin, Corbas et Craponne. Cela consiste à acquérir 16 518 mètres carrés de terrain pour des travaux de proximité pour la voirie. Ces terrains seront acquis à titre gratuit.

Les dossiers n° B-2012-3205 et B-2012-3206 à Vaulx en Velin s'inscrivent dans le cadre de l'aménagement du boulevard urbain est (BUE). Il s'agit de l'acquisition d'un terrain de 545 mètres carrés pour la somme de 81 750 €.

A Villeurbanne, Dardilly, Décines Charpieu, Vaulx en Velin, Saint Genis les Ollières, Albigny sur Saône, les dossiers n° B-2012-3174, B-2012-3182, B-2012-3184, B-2012-3199, B-2012-3204 et B-2012-3208, toujours dans le cadre d'aménagement de voirie de proximité. Il s'agit de l'acquisition de divers terrains pour une surface de 3 565 mètres carrés et pour un montant de 473 696,60 €.

A Bron, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain (ORU) Terraillon, il s'agit des dossiers n° B-2012-3176, B-2012-3177 et B-2012-3178. Ils concernent l'acquisition de 3 logements, 3 caves et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 241 600 €.

Le dossier n° B-2012-3186 à Lyon 2° s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Lyon-Confluence. Il s'agit de l'acquisition d'un terrain de 956 mètres carrés, qui s'effectuera à titre gratuit.

A Rochetaillée sur Saône, les dossiers n° B-2012-3196 et B-2012-3197 s'inscrivent dans le cadre de l'aménagement des rives de Saône. Il s'agit de l'acquisition d'un terrain de 756 mètres carrés pour un montant de 8 316 €.

A Lyon 4°, le dossier n° B-2012-3187 concerne l'aménagement de l'avenue Birmingham ; il s'agit de l'acquisition d'un terrain de 282 mètres carrés pour 117 000 €.

A Décines Charpieu, Meyzieu, Pusignan, les dossiers n° B-2012-3169, B-2012-3170 et B-2012-3171 s'inscrivent dans le cadre du Grand stade et de l'accessibilité au Montout. Il s'agit de l'acquisition de 17 373 mètres carrés de terrains pour un montant de 652 840 €.

A Vaulx en Velin, le dossier n° B-2012-2319 concerne l'aménagement du Carré de Soie. Il s'agit d'un échange sans soulte avec la société Bouwefonds-Marignan, concernant un terrain au profit de la Communauté urbaine de Lyon pour des aménagements de voirie d'une surface de 18 000 mètres carrés. La Communauté urbaine céderait en échange un terrain de 6 400 mètres carrés pour de la construction.

Ensuite, le dossier n° B-2012-3207 à Villeurbanne s'inscrit dans le cadre de la politique de l'habitat. Il s'agit de l'acquisition à la Société immobilière du Grand Lyon (IGL) pour la mise à disposition de l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne Est Habitat, d'un immeuble sur 4 niveaux pour la réalisation de 3 prêts locatifs à usage social (PLUS) et 3 prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI). Cet immeuble coûtera 1 430 000 €.

Dans le cadre de cession, le dossier n° B-2012-3209 à Corbas concerne la cession d'un terrain à la Société immobilière de l'acétylène, dans le cadre de son projet d'extension Institut de soudure industrie. Ce terrain est d'une superficie de 5 430 mètres carrés pour un montant de 225 000 €.

Le dossier n° B-2012-3217 à Villeurbanne concerne, dans le cadre d'un remembrement, la cession d'une parcelle de 18 mètres carrés pour un montant de 8 800 € à monsieur Sélim Taïar.

Le dossier n° B-2012-3214 à Saint Priest concerne également un remembrement de propriété, avec la cession d'un terrain de 63 mètres carrés pour un montant de 3 717 € à monsieur Greco et madame Mas.

Le dossier n° B-2012-3212 à Lyon 7° concerne la cession à la Société de gestion immobilière et financière (SOGIFI) dans le cadre d'un programme artisanal et des bureaux, d'un terrain d'une surface de 7 686 mètres carrés pour un montant de 1 408 000 €.

Le dossier n° B-2012-3213 à Saint Fons concerne 35 logements dans le cadre de programme de logements d'accession sociale. Il s'agit de céder à la Société française des habitations économiques (SFHE), un terrain de 2 031 mètres carrés pour un montant de 493 403,75 € TTC.

Le dossier n° B-2012-3210 à Lyon 1er concerne la cession des volumes 2 et 3 d'un immeuble sur 3 niveaux à la Société SCI Esmod Immo Lyon, pôle de formation pour la mode. Ces volumes seront cédés pour un montant de 1 500 000 €.

Le dossier n° B-2012-3215 à Saint-Priest concerne la cession, à la Commune, d'un terrain de 755 mètres carrés pour un montant de 33 975 €, pour des équipements associatifs.

Le dossier n° B-2012-3223 à Fontaines Saint Martin concerne l'instauration d'une servitude sur un terrain communautaire situé lieu-dit Au Clozet pour GRT Gaz.

Les dossiers n° B-2012-3225, B-2012-3226 et B-2012-3227 à Saint Genis Laval et Vénissieux concernent l'instauration de servitudes sur les propriétés de l'Association immobilier du Giers, SCIC Habitat Rhône-Alpes et la société Renault Trucks. Ces servitudes vont permettre la réalisation de canalisations d'assainissement.

Le dossier n° B-2012-3211 à Lyon 2° concerne la cession au Syndicat des copropriétaires dans le cadre d'un remembrement. Il s'agit de modifier un bail emphytéotique avec un abandon

partiel sur une montée d'escaliers qui sera cédée à l'euro symbolique au Syndicat des copropriétaires de l'Arbre Sec.

Le dossier n° B-2012-3260 concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique de 30 ans avec un loyer annuel de 2 700 €, de 3 parcelles constituant une partie de l'emprise foncière du parc du Brûlet, d'une surface de 43 597 mètres carrés.

Les dossiers n° B-2012-3221 et n° B-2012-3222, respectivement, à Lyon 7° et Saint Priest concernent l'autorisation de déposer des demandes de permis de construire et de démolir pour les laboratoires Aguetant à Gerland et également dans le cadre de la ZAC du Triangle pour des logements à Saint Priest.

Ensuite, le dossier n° B-2012-3262 concerne Lyon 3° et Lyon 7° pour une opération de restauration immobilière et l'engagement de la déclaration d'utilité publique (DUP) des travaux de restauration. Cette DUP consiste à donner un délai de 2 ans au propriétaire pour effectuer des travaux d'aménagement et d'amélioration des habitats dégradés. Si au bout de ces 2 ans, les travaux ne sont pas faits, il pourra y avoir expropriation de ces biens et les travaux seront faits par des bailleurs sociaux et la collectivité.

Enfin, le dernier dossier n° B-2012-3263 concerne la rue Roussy à Lyon 4° pour la résorption de l'habitat insalubre, avec un engagement de procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation dite Loi Vivien. C'est une DUP plus rapide que celle dont a l'habitude de faire, car elle est sur un délai de 8 à 9 mois.

Il s'agit-là d'intervenir sur un bien qui est en état d'abandon. C'est le premier immeuble sur lequel la Communauté urbaine intervient. Ainsi cela permettra de résorber ce type d'habitat.

Voilà j'en ai terminé avec ces dossiers monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Merci, pas d'opposition ?

M. le Vice-Président BRACHET : J'insiste sur le dossier n° B-2012-3262 qui concerne l'engagement de procédure DUP assortie d'éventuelles expulsions sur une vingtaine d'immeubles dans les 3° et 7° arrondissements. C'est quelque chose d'assez lourd et contraignant qui vise à débloquent des situations qu'on n'arrivait pas à faire avancer. J'insiste sur l'importance de cette action assez massive et autoritaire sur une vingtaine d'immeubles et une centaine de logements.

M. LE PRÉSIDENT : J'insiste également sur l'importance du dossier n° B-2012-3210 relatif à la SCI Esmod Immo Lyon.

Adoptés, MM. Collomb, Darne, Bouju (pouvoir à M. Buna), Crimier et Bernard n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-3186, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-3213 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales), et M. Buna s'étant abstenu lors du vote des dossiers n° B-2012-3169 à B-2012-3173.

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2012-3190 - Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire de la rue Jules Romain, d'une partie de la rue François Mauriac et d'une partie de la rue des Frères Goncourt - Direction de la voirie -

N° B-2012-3216 - Vaulx en Velin - Déclassement et cession, à titre gratuit, d'une partie du domaine public communautaire située rue des Frères Bertrand - Direction de la voirie -

N° B-2012-3218 - Mions - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire de 2 parcelles de terrain nu situées rue Jules Vallès et appartenant à la Commune - Direction de la voirie -

N° B-2012-3240 - Travaux de peinture et de protection anticorrosion - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de la voirie -

N° B-2012-3241 - Travaux d'entretien des joints de dilatation existants et de mise en place de joints neufs - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les 2 marchés - Direction de la voirie -

N° B-2012-3242 - Maintenance et évolution du système informatique de gestion de la maintenance assistée par ordinateur - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2012-3243 - Fourniture de supports de signalisation lumineuse - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de la voirie -

N° B-2012-3244 - Expertise de l'accessibilité de la voirie pour les personnes à mobilité réduite - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2012-3245 - Entretien préventif des contrôleurs et synthèses vocales pour feux tricolores - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de la voirie -

N° B-2012-3246 - Travaux sur voiries et aménagements urbains en béton hydraulique - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de la voirie -

N° B-2012-3247 - Animation et développement d'info trafic - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2012-3264 - Lyon 2° - Reconversion du site de l'Hôtel Dieu - Reconnaissance du principe de déclassement futur d'une emprise d'environ 292 mètres carrés située quai Jules Courmont - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2012-3190, B-2012-3216, B-2012-3218, B-2012-3240 à B-2012-3247 et B-2012-3264. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Le dossier n° B-2012-3190 concerne la SEMCODA qui a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir le classement dans le domaine public de voirie communautaire de la rue Jules Romain, d'une partie de la rue François Mauriac et d'une partie de la rue des Frères Goncourt à Meyzieu.

L'emprise de ces voies situées dans le quartier des Terrasses à Meyzieu représente une superficie totale de 6 625 mètres carrés.

Le classement de ces voies permettra ainsi d'assurer la desserte publique d'une halte-garderie municipale depuis la rue Jean Jaurès qui appartient déjà au domaine public de voirie communautaire.

La SEMCODA s'est donc engagée à céder gratuitement, à la Communauté urbaine, l'ensemble de ces parcelles. L'ensemble des services communautaires ont émis un avis favorable.

Je rappelle que seuls les réseaux d'eaux usées en parfait état et raccordés gravitairement seront intégrés.

Ce classement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation, la présente opération est dispensée d'enquête publique.

Le dossier suivant, n° B-2012-3216, s'inscrit dans le cadre des régularisations foncières engagées à la suite des opérations de restructuration urbaine menées par la Communauté urbaine de Lyon dans le quartier des Grolières à Vaulx en Velin. La Commune de Vaulx en Velin a sollicité la Communauté urbaine afin d'obtenir la cession d'une partie du domaine public communautaire située rue des Frères Bertrand, aujourd'hui aménagée en mail piétonnier.

Préalablement à cette cession, il convient de déclasser, au profit de la Commune de Vaulx en Velin, l'emprise d'une surface de 1 543 mètres carrés.

L'ensemble des services communautaires consultés a donné un avis favorable. Je rappelle qu'un réseau de France Télécom et que 2 canalisations d'eau passent sous l'emprise à déclasser. Leur dévoiement sera donc à la charge de la Commune de Vaulx en Velin. Ainsi, une convention d'une servitude de passage sera établie au profit de la direction de l'eau.

Ce déclassement ne remettant pas en cause la desserte, il n'y aura donc pas d'enquête publique.

Aux termes du compromis signé le 20 février 2012 par la Commune de Vaulx en Velin, il est prévu que, si elle devient parfaite, la vente aura lieu à titre gratuit.

Le dossier n° B-2012-3218 concerne la Commune de Mions. Celle-ci a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir le classement dans le domaine public de voirie communautaire, de la parcelle cadastrée sous le numéro 373 de la section BD et d'une partie de la parcelle cadastrée sous le numéro 268 de la section BD. Ces parcelles constituent aujourd'hui la portion de la rue Vallès comprises entre les rues de la Ranche et Salvador Allende à Mions. Ce classement permettra ainsi d'assurer une continuité dans l'entretien des espaces publics. La Commune de Mions s'est engagée à céder ces parcelles gratuitement.

L'ensemble des services communautaires a émis un avis favorable à ce classement. Ce dernier ne remettant pas en cause la desserte et la circulation, la présente opération est dispensée d'enquête publique.

Le dossier n° B-2012-3240 a pour objet le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution de 2 marchés de travaux pour l'année 2013 et, éventuellement, les années 2014, 2015 et 2016, par reconduction expresse pour un montant maximum de 1 920 000 € HT pour 4 ans.

Ces prestations ont pour objet d'assurer les travaux de protection anticorrosion et de peinture sur les grands ouvrages tels que les ponts et les passerelles mais aussi sur les petits

ouvrages. Je rappelle que cette opération est décomposée en 2 lots géographiques :

- le lot n° 1 comportera un engagement de commande annuel minimum de 60 000 € HT, soit 71 760 € TTC et maximum de 240 000 € HT, soit 287 040 € TTC,

- le lot n° 2 dont je vous fais abstraction des communes concernées, comprendra les mêmes engagements financiers.

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Chaque lot fera l'objet d'un marché à bons de commande pour une durée ferme de 1 an reconductible 3 fois.

Le présent dossier concerne également l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer ces marchés.

Le dossier n° B-2012-3241 a pour objet le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution de 2 marchés de travaux pour l'année 2013 et, éventuellement, renouvelable 3 fois, pour un montant maximum de 1 600 000 € HT.

Ces prestations ont pour objet d'assurer les travaux d'entretien des joints de dilatation existants et de la mise en place de joints neufs sur les grands ouvrages, tels que les ponts et les passerelles de grande portée, les trémies et les murs de grande hauteur mais aussi sur les petits ouvrages.

Je rappelle que l'opération a été décomposée aussi en 2 lots géographiques :

- le lot n° 1 comportera un engagement de commande annuel minimum de 50 000 € HT, soit 59 800 € TTC et maximum de 200 000 € HT, soit 239 200 € TTC.

- le lot n° 2 comprendra les mêmes montants.

Ces prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Chaque lot fera l'objet d'un marché à bons de commande, conformément au code des marchés publics.

Le présent dossier concerne aussi l'autorisation qui vous est donnée pour signer ces marchés.

Le dossier n° B-2012-3242 a pour objet le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution d'un marché de service pour l'année 2013, renouvelable 3 fois, pour un montant maximum de 640 000 € HT. Ces prestations ont pour objet d'assurer la maintenance du logiciel de gestion de la maintenance assistée par ordinateur de l'unité VMPA qui a en charge la maintenance du patrimoine de la signalisation lumineuse et de bornes escamotables. Ce système GMAO a été mis en place pour assurer la gestion de l'ensemble du patrimoine de la signalisation tricolore et pour gérer les demandes d'interventions.

Ces prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Le marché fera l'objet d'un marché à bons de commande conclu pour une durée ferme de 1 an, pour un montant minimum de 40 000 € HT, soit 47 840 € TTC et un montant maximum de 160 000 € HT, soit 191 360 € TTC avec autorisation donnée au Président pour signer ce marché.

Le dossier n° B-2012-3243 a pour objet le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, en vue de l'attribution de 2 marchés de fournitures pour l'année 2013 et renouvelables 3 fois pour un montant maximal de 2 400 000 € HT. Ces prestations ont pour objet d'assurer la fourniture des supports et de potences de type octogonaux, cylindro-coniques, de tiges de scellement et d'étriers pour la signalisation tricolore.

L'opération a été décomposée en 2 lots géographiques :

- le lot n° 1 : Centre, avec un minimum de 75 000 € HT, soit 89 700 € TTC et maximum de 300 000 € HT, soit 358 800 € TTC,
- le lot n° 2 : Périphérie, avec les mêmes montants.

Ces prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert et feront l'objet d'un marché à bons de commande. L'autorisation est donnée à monsieur le Président pour signer ces marchés.

Le dossier n° B-2012-3244 a pour objet le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, en vue de l'attribution d'un marché de service pour l'année 2013 et les 3 années suivantes pour un montant maximum de 480 000 € HT, soit 574 080 € TTC.

Je rappelle que, dans le cadre de la loi du 11 février 2005, la Communauté urbaine de Lyon a l'obligation de réaliser un plan intercommunal d'accessibilité de l'ensemble de l'agglomération. Ces prestations ont pour objet de poursuivre la démarche du précédent marché qui a permis de dresser un diagnostic de l'état d'accessibilité de la voirie, accompagné d'une proposition de travaux à programmer afin de rendre progressivement accessible le domaine de la voirie.

Ces prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert et le marché fera l'objet d'un marché à bons de commande. Le présent dossier concerne aussi l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer ledit marché.

Le dossier n° B-2012-3245 a pour objet le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, en vue de l'attribution de 2 marchés de service pour l'année 2013 et les 3 années à venir, pour un montant maximum de 9 600 000 € HT, soit 11 481 600 € TTC. Ces prestations ont pour objet d'assurer l'entretien préventif des contrôleurs de feux tricolores et des synthèses vocales équipant certains carrefours et qui permettent ainsi aux malvoyants de traverser la voie publique.

L'opération est décomposée en 2 lots géographiques de même montant. Ces prestations pourront être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert et feront l'objet d'un marché à bons de commande, avec l'autorisation qui vous est donnée pour signer ces marchés, monsieur le Président.

Le dossier n° B-2012-3246 a pour objet le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, en vue de l'attribution de 2 marchés de travaux pour l'année 2013 et, éventuellement les 3 années suivantes, pour un montant maximum de 8 000 000 € HT, soit 9 568 000 € TTC.

Ces prestations ont pour objet de réaliser des chantiers en béton hydraulique. L'opération est décomposée de la même façon en 2 lots géographiques de même montant. Ces prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert et feront l'objet d'un marché à bons de commande, avec l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer ces marchés.

Le dossier n° B-2012-3247 a pour objet le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, en vue de l'attribution d'un marché d'animation et de développement d'info trafic pour l'année 2013 et, éventuellement les 3 années à venir, pour un montant maximum de 3 200 000 € HT, soit 3 827 200 € TTC. Ces prestations ont pour objet l'information des usagers de la voie publique en ce qui concerne les conditions de circulation multimodale à l'aide des divers médias.

Elles permettront également d'assurer le suivi des chantiers perturbants, de réaliser la coordination et d'informer les usagers.

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Ce présent marché fera l'objet d'un marché à bons de commande. Le présent dossier donne l'autorisation à monsieur le Président pour signer le marché.

Enfin, le dernier dossier n° B-2012-3264 est relatif à la reconversion du site de l'Hôtel Dieu. Je rappelle que ce site est très important dans le cadre de cette opération. C'est une emprise d'environ 292 mètres carrés, située sur le quai Jules Courmont et nécessaire à la réalisation de ce projet.

Elle fait aujourd'hui partie du domaine public de voirie communautaire. Elle doit faire l'objet d'une procédure de déclassement, préalablement à sa cession aux HCL et en vue de son incorporation à l'emprise de la promesse de bail à construction.

Je rappelle que cette promesse de bail a été approuvée entre les HCL et la société Eiffage Construction et est soumise à la condition suspensive de la réalisation de ce déclassement qui doit intervenir au plus tard le 30 juin 2012.

Voilà monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Merci, donc je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° B-2012-3220 - Lyon 3° - Autorisation de déposer une demande de permis de démolir - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3238 - Marché subséquent aux travaux de cloisons et peinture (petits travaux courants de maintenance et interventions pour travaux urgents), suite à l'accord-cadre pour travaux de maintenance et petits travaux neufs sur les biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 4 : cloisons et peinture - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3251 - Lyon 2° - Rénovation de la gestion technique centralisée du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3253 - Bron - Prestations de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un troisième bâtiment pour l'Institut universitaire de technologie (IUT) de l'université Lyon 2 Lumière - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3254 - Lyon 3° - Restructuration du restaurant administratif - Lot n°3 : déconstruction, maçonnerie - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3255 - Lyon 3° - Restructuration du restaurant administratif - Lot n° 12 : climatisation, ventilation, chauffage, désenfumage - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3256 - Lyon 3° - Restructuration du restaurant administratif - Lot n° 14 : plomberie, assainissement - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3257 - Lyon 3° - Restructuration du restaurant administratif - Lot n° 15 A : matériel de distribution et laverie vaisselle - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3258 - Lyon 3° - Restructuration du restaurant administratif - Lot n° 15B : matériel froid, panneaux et production de froid - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3267 - Inventaire qualitatif du patrimoine bâti et privé de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Blein rapporte les dossiers n° B-2012-3220, B-2012-3238, B-2012-3251, B-2012-3253 à B-2012-3258 et B-2012-3267. Monsieur Blein, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BLEIN, rapporteur : Monsieur le Président, il s'agit pour le dossier n° B-2012-3220, de vous autoriser à déposer une demande de permis de démolir sur le bâtiment situé place Charles Béraudier dans le cadre du projet Lyon Part-Dieu.

Pour le dossier n° B-2012-3238, il s'agit de vous autoriser à signer le marché de travaux de cloisons et de peinture et tous les actes afférents, avec l'entreprise Estrat Bonche pour un montant global minimum de 130 000 € HT, soit 155 480 € TTC. Il s'agit de travaux qui sont réalisés dans le cadre de l'entretien du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP).

Le dossier n° B-2012-3251 concerne également le CELP. Il s'agit d'engager le marché pour la réfection de la gestion centralisée du Centre d'échanges.

Le dossier n° B-2012-3253 vise à approuver un avenant n° 1 au marché conclu avec un groupement X'TO/Cholley Ingénierie/Synapse Construction/Europe Acoustique/CSD Ingénieurs/Ouest Coordination pour les prestations de maîtrise d'œuvre concernant la construction du troisième bâtiment de l'Université Lyon 2 Lumière à Bron.

Le dossier n° B-2012-3254 consiste à approuver un avenant avec l'entreprise PEIX pour la restructuration du restaurant administratif. Il s'agit du lot n° 3.

Il y a plusieurs dossiers de cet ordre-là. Le dossier n° B-2012-3255 concerne également un avenant avec l'entreprise AXIMA SEITHA pour le lot n° 12.

Le dossier n° B-2012-3256 concerne un avenant avec cette même entreprise pour le lot n° 14.

Le dossier n° B-2012-3257 concerne un avenant avec l'entreprise BOS EQUIPEMENT HOTELIER toujours pour la restructuration du restaurant administratif. Il s'agit là encore d'adopter un avenant n° 1 au premier marché.

Le dossier n° B-2012-3258 concerne un avenant avec l'entreprise Martinon MSE également pour la restructuration du restaurant administratif. Il s'agit d'approuver l'avenant n° 1 au marché n° 11506011.

Enfin, le dossier n° B-2012-3267 est important puisqu'il vous autorise à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert, en vue de l'attribution d'un marché de prestations de service, concernant l'inventaire qualitatif du patrimoine bâti et privé de la Communauté urbaine de Lyon, travail que nous souhaitons engager depuis longtemps. Voilà monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci, je mets aux voix ces dossiers. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BLEIN.

N° B-2012-3224 - Lyon 3° - Projet Part-Dieu - Accord en application de l'article 9 du cahier des charges du 24 mai 1973 de l'opération de rénovation urbaine sur la modification des servitudes d'usage public grevant la propriété Gecina située 15-33, rue Desaix à Lyon 3° - Direction générale - Missions territoriales -

N° B-2012-3259 - Lyon 8° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Travaux de raccordement en chauffage urbain - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Buna rapporte les dossiers n° B-2012-3224 et B-2012-3259. Monsieur Buna, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BUNA, rapporteur : Oui, le premier dossier n° B-2012-3224 concerne la Part-Dieu dans le cadre du projet urbain que vous connaissez ou que vous ne connaissez pas, mais en tout cas, la société Gécina a des terrains sur lesquels elle voudrait construire pour mener une opération mixte. Dans le cadre très général de sa politique au niveau national, au niveau local et dans le cadre des projets Part-Dieu, elle souhaite vendre l'ensemble des habitations, des immeubles d'habitations qu'elle possède.

Une promesse de vente a été signée avec l'office public de l'habitat et la SA d'HLM Amalia. Quand les notaires ont travaillé avec les services, j'imagine qu'il y avait un article 9 du cahier des charges du 24 mai 1973. Cet article met des servitudes d'usage public. Avant de conclure avec les 2 organismes cités, la société Gécina voudrait modifier l'assiette du périmètre des servitudes d'usage public. Cela suppose que la Communauté

urbaine, délibère, ainsi que la société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL). C'est un petit détail qui permettrait aux acheteurs d'acheter dans des conditions tout à la fois légales et sans doute intéressantes car il y aura un peu plus de constructibilité.

Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres. Ce n'est pas la note qui compte, c'est le fait que l'on puisse voir en annexe le plan-schéma de constructibilité, avec la zone relative à la constructibilité nouvelle :

"Le plan annexé au projet de décision doit être substitué afin de rendre davantage explicite et précise la nouvelle assiette de servitude d'usage public.

En cohérence avec le projet urbain de Lyon Part-Dieu, la servitude doit continuer à s'appliquer sur l'ensemble de l'assiette foncière de la parcelle à l'exception des seules zones constructibles."

Le deuxième dossier n° B-2012-3259 concerne la ZAC Mermoz nord. Vous connaissez également le projet de renouvellement urbain avec des démolitions, des reconstructions, des voiries, etc. Il s'agit de raccorder 2 immeubles qui sont en cours de construction dans la rue Caroline Aigle où nous sommes allées, plusieurs fois, en délégations pour des poses de premières pierres, etc. Il s'agit de raccorder au chauffage urbain ces immeubles. Pour ce faire, un marché a été lancé et a été attribué à l'entreprise Eiffage Energie Thermie pour un montant de 239 346,00 € HT, soit 286 257,82 € TTC.

Plus tard, lorsqu'il y aura des raccordements plus nombreux, c'est le délégataire qui procédera au raccordement. Ainsi, il est prévu 2 étapes, une étape modeste pour le moment mais c'est toujours bien de se raccorder au chauffage urbain.

M. LE PRESIDENT : Merci bien, je mets ces dossiers aux voix. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju (pouvoir à M. Buna), Brachet ainsi que MM. Da Passano et Daclin (pouvoir à M. Philip) n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-3224 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BUNA.

N° B-2012-3228 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3229 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Société française d'habitation économique (SFHE) auprès du Crédit foncier de France - Abrogation des décisions n° B-2012-2970 et n° B-2012-3026 des Bureaux des 6 février et 5 mars 2012 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3230 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France - Abrogation de la décision n° B-2012-2972 du Bureau du 6 février 2012 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3231 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France - Abrogation de la décision n° B-2012-2973 du Bureau du 6 février 2012 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3232 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France - Abrogation de la décision n° B-2012-2974 du Bureau du 6 février 2012 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3233 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France - Abrogation de la décision n° B-2012-2975 du Bureau du 6 février 2012 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3234 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France - Abrogation de la décision n° B-2012-2976 du Bureau du 6 février 2012 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3235 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3 F Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers n° B-2012-3228 à B-2012-3235. Madame Pédrini, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente PÉDRINI, rapporteur : Merci monsieur le Président, il s'agit de 8 dossiers portant sur des garanties d'emprunts.

Le dossier n° B-2012-3228 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France.

Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 37 logements en prêt locatif social (PLS) (acquisition foncière et construction en vente en l'état futur d'aménagement -VEFA-) à Lyon 8°. Le montant total garanti est de 4 546 683 €.

Les 6 dossiers qui suivent abrogent les décisions prises par le Bureau du 6 février 2012. Ceux-ci comportaient, en effet, des erreurs au niveau de la durée des prêts (40 ans au lieu de 42 ans pour les prêts-acquisitions et 50 ans au lieu de 52 ans pour les prêts fonciers).

En outre, le dossier n° B-2012-3026 présenté au Bureau du 5 mars 2012 comportait une imprécision quant au taux d'intérêt actuariel annuel. Le Crédit foncier a donc demandé que soit spécifié le détail du taux d'intérêt actuariel annuel de 3,32 %, soit Livret A + 1,07 %.

Le dossier n° B-2012-3229 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Société française d'habitation économique (SFHE) auprès du Crédit foncier de France pour l'abrogation des décisions n° B-2012-2970 et n° B-2012-3026 des Bureaux des 6 février et 5 mars 2012.

Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 10 logements en PLS (construction et acquisition foncière) à Villeurbanne. Le montant total garanti est de 1 337 050 €.

Le dossier n° B-2012-3230 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France. C'est l'abrogation de la décision n° B-2012-2972 du Bureau du 6 février 2012.

Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 37 logements en PLS (acquisition et acquisition foncière) à Ecully. Le montant total garanti est de 1 904 394 €.

Le dossier n° B-2012-3231 porte sur des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France. C'est l'abrogation de la décision n° B-2012-2973 du Bureau du 6 février 2012.

Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 23 logements en PLS (acquisition et acquisition foncière) à Caluire et Cuire. Le montant total garanti est de 989 754 €.

Le dossier n° B-2012-3232 porte sur des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France. C'est l'abrogation de la décision n° B-2012-2974 du Bureau du 6 février 2012.

Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 202 logements en PLS (acquisition et acquisition foncière) à Vénissieux. Le montant total garanti est de 8 106 105 €.

Le dossier n° B-2012-3233 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France. C'est l'abrogation de la décision n° B-2012-2975 du Bureau du 6 février 2012.

Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 191 logements en PLS (acquisition et acquisition foncière) à Lyon 9°. Le montant total garanti est de 18 429 695 €.

Le dossier n° B-2012-3234 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France. C'est l'abrogation de la décision n° B-2012-2976 du Bureau du 6 février 2012.

Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 66 logements en PLS (acquisition et acquisition foncière) à Vénissieux. Le montant total garanti est de 3 097 430 €.

J'ai un dernier dossier : le numéro n° B-2012-3235 qui porte sur des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 49 logements en PLS (acquisition-amélioration), 46 logements prêt locatif à usage social (PLUS) et 3 logements prêt locatif aidée d'intégration (PLAI) à Lyon 9°. Le montant total garanti est de 1 250 328 €.

M. LE PRESIDENT : Merci bien, donc je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2012-3229 et n° B-2012-3235 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PÉDRINI.

N° B-2012-3236 - Fourniture de détecteurs de gaz portatifs et de pièces détachées connexes à ce matériel et réalisation de prestations de maintenance sur les détecteurs - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2012-3237 - Travaux d'extension, d'aménagement et de rénovation du réseau communautaire d'eau potable - 8 lots - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'eau -

N° B-2012-3248 - Décines Charpieu - Travaux de restructuration du système de gestion des eaux pluviales Sully/Ruffinières (1ère partie) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers numéros B-2012-3236, B-2012-3237 et B-2012-3248. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, le dossier n° B-2012-3236 concerne le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'attribution de fourniture de détecteurs de gaz portatifs et de pièces détachées. C'est un marché à bons de commande : un montant minimum de 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC et maximum de 400 000 € HT, soit 478 400 € TTC pour 4 ans.

Le dossier n° B-2012-3237 concerne un marché à bons de commande pour des travaux d'extension, d'aménagement et de rénovation du réseau communautaire d'eau potable. 8 lots concernent le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour un montant global de 22 400 000 € HT sur 34 mois sur les 8 lots qui se décomposera en 2 fois 17 mois, reconductibles une fois.

Le dossier n° B-2012-3248 concerne Décines-Charpieu et a pour objet le déplacement du bassin existant de rétention/infiltration sur Sully/Ruffinières. Cela améliorera les conditions de gestion des eaux pluviales du bassin versant. L'appel d'offres ouvert a été lancé et la commission d'appel d'offres a choisi le groupement d'entreprises Forezienne d'entreprises/Eiffage TP/Gauthey, pour un montant de 1 111 066 € HT, soit 1 328 834,94 € TTC.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Je mets aux voix ces dossiers. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° B-2012-3239 - Distribution des documents d'information de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 1 : distribution de documents dans toutes les boîtes aux lettres - Secteur Centre - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'information et de la communication -

M. LE PRESIDENT : Je rapporte le dossier suivant, n° B-2012-3239. Il s'agit de la distribution de documents d'information de la Communauté urbaine de Lyon, dans toutes les boîtes aux lettres du secteur Centre. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Président COLLOMB.

N° B-2012-3249 - Fontaines sur Saône - Rives de Saône - Aménagement de la promenade de Fontaines sur Saône - Lot n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Retrait de la décision n° B-2012-3143 du Bureau du 26 mars 2012 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte le dossier numéro B-2012-3249. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Merci Monsieur le Président. Il s'agit d'une autorisation pour signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, relatif à l'aménagement de la promenade de Fontaines sur Saône, lot n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD).

Il y a en même temps le retrait d'une décision n° B-2012-3143 du Bureau du 26 mars 2012 car il y a eu une erreur de report dans le montant du marché qui était de 1 521 909,10 € HT et qui passe à 1 525 646,30 €. Il y avait 4 000 € d'écart d'erreur dans

le report du marché. Il s'agit de vous autoriser à signer le marché avec le bon montant monsieur le Président.

Le deuxième dossier concernant l'art public sur les rives de Saône, c'est donc Nadine Gelas qui va le rapporter, si vous en êtes d'accord.

M. LE PRESIDENT : Merci, pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER

N° B-2012-3261 - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'art public - Approbation de la convention de mécénat club des partenaires entre Serge Ferrari SAS et la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Gelas rapporte le dossier numéro B-2012-3261. Madame Gelas, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente GELAS, rapporteur : Merci chers collègues, ce rapport concerne l'art public dans le cadre du réaménagement des rives de Saône. Il s'agit d'approuver une convention de mécénat avec la société Ferrari pour un apport de toiles textiles composites permettant la réalisation de la maison du projet à hauteur de 16 000 €. Merci monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien, donc je mets ce dossier aux voix. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente GELAS.

N° B-2012-3250 - Lyon 4° - Lyon 9° - Pont Schuman et ses abords - Aménagement des voiries du quai Gillet, du quai de la gare d'eau et de l'avenue de Birmingham - Lot n° 6 : travaux d'éclairage public et lot n° 7 : travaux de signalisation lumineuse et tricolore - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction des grands projets -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Da Passano rapporte le dossier numéro B-2012-3250. Monsieur Da Passano, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DA PASSANO, rapporteur : Oui, monsieur le Président, mes chers collègues, ce dossier concerne dans le cadre de la construction du pont Schumann et de la construction du deuxième tube du tunnel de la Croix-Rousse, l'aménagement de la voirie du quai Gillet, du quai de la gare d'eau et de l'avenue de Birmingham dans les 4° et 9° arrondissements.

Nous avons des travaux pour ces voiries qui se répartissent en 7 lots :

- le lot n° 1 a déjà été notifié au groupement d'entreprises Spie Batignolles Petavit/EHTP/NGE,

- le lot n° 2 fera l'objet d'une délibération lors du Conseil de communauté du 21 mai 2012,

- les lots n° 3, 4 et 5 feront l'objet d'une consultation ultérieure.

Il nous est proposé aujourd'hui d'examiner les lots n° 6 et 7 :

- le lot n° 6 concerne les travaux d'éclairage public du secteur Birmingham, Gillet et gare d'eau. Sur les 3, la commission d'appel d'offres a examiné les dossiers et nous propose de retenir l'entreprise INEO pour un montant de 961 414,47 € HT, soit un total de 1 149 851,71 € TTC,

- le lot n° 7 concerne les travaux de signalisation et tricolore sur les trois mêmes voiries. Il nous est proposé de retenir l'entreprise SPIE Sud-Est pour un montant de 298 016,90 € HT, soit un total de 356 428,21 € TTC.

Il est donc proposé, mes chers collègues, d'autoriser monsieur le Président à signer ces marchés.

M. LE PRESIDENT : Merci bien, donc pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DA PASSANO.

N° B-2012-3252 - Vaulx en Velin - Quartier Vernay Verchères - Mandat de travaux pour l'aménagement et la requalification des espaces extérieurs - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Charrier rapporte le dossier n° B-2012-3252. Monsieur Charrier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CHARRIER, rapporteur : Oui, monsieur le Président, chers collègues, ce dossier concerne la Commune de Vaulx en Velin, le quartier Vernay Verchères comprenant 700 logements qui accueillent 1 800 habitants. L'objectif est d'engager des travaux d'aménagement et de requalification des espaces extérieurs pour un montant de 5 925 836,78 €. 4 lots ont été déterminés et sont attribués aux entreprises pour les montants indiqués dans le dossier. Avis favorable.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité, MM. Bouju (pouvoir à M. Buna), Brachet, Da Passano et Daclin (pouvoir à M. Philip) n'ayant pas pris part au débat ni au vote (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARRIER.

N° B-2012-3265 - Mandat spécial accordé à MM. les Vice-Présidents Jean-François Arrue, Jean-Michel Daclin et Gilles Buna pour une mission à Sao Paulo (Brésil) - Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle -

N° B-2012-3266 - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean-Michel Daclin pour une mission à Beyrouth (Liban) - Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte les dossiers n° B-2012-3265 et B-2012-3266. Madame Frih, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente FRIH, rapporteur : Monsieur le Président, nous terminons cette séance par 2 missions à l'étranger.

Pour le projet de décision n° B-2012-3265, je vous demande d'accorder un mandat spécial à messieurs les Vice-Présidents Jean-François Arrue, Jean-Michel Daclin et Gilles Buna pour une mission à Sao Paolo du 4 au 8 juin 2012, afin de développer une nouvelle coopération stratégique entre la Communauté urbaine de Lyon et la Ville de San Paolo.

Pour le projet de décision n° B-2012-3266, je vous demande d'accorder un mandat spécial à monsieur le Vice-Président Jean-Michel Daclin pour une mission à Beyrouth du 30 mai au 2 juin 2012. En effet, monsieur Daclin a été invité à participer à un séminaire thématique sur la gestion publique locale. Merci.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

M. LE PRESIDENT : Bien, mes chers collègues, nous en avons terminé. Merci.

La séance est levée à 11 heures 30.
